



attac

Le Courriel d'information

n°282 – Mardi 13 Novembre 2001.

FINANCE ET GOUVERNEMENT MEME COMBAT SECRET

Dans ce numéro

1- Négociations secrètes

Trois documents confidentiels émanant du Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'un groupe de dirigeants financiers britanniques qui se nomment eux-mêmes les « British Invisibles », révèlent l'extraordinaire collusion secrète entre les entreprises et les gouvernements dans la mise à jour des propositions américaines et européennes pour changer les règles de l'OMC encore plus en faveur des intérêts privés.

2- L'Union européenne face à la mondialisation

On doit se rappeler ensuite que la mondialisation courante repose sur des demi-vérités, et même souvent des mensonges. Cela commence par la croyance très répandue mais très erronée que mondialisation et libéralisation sont des mots synonymes. En vérité, la mondialisation est un processus, et la libéralisation un instrument. Le premier se sert parfois du second mais d'une façon sélective et incomplète.

3- Organisation mondiale du commerce ou organisation commerciale du monde ?

Les règles de l'OMC impliquent de multiples conséquences perverses. D'abord, elles impliquent, en protégeant les pays riches contre les pays pauvres, une institutionnalisation des inégalités Nord-Sud et un largage de continents entiers. Par exemple, la part de l'Afrique dans le commerce mondial est passé de 5% à moins de 2% entre 1980 et aujourd'hui, ce qui prouve que plus une région à faible économie s'ouvre au marché mondial, plus elle en est rejetée.

4- Après le 10 novembre

Problèmes à Lyon. Succès à Vigo. 40 000 personnes en France et des dizaines de milliers d'autres en Europe. Ces rassemblements constituent une sérieuse mise en garde à l'endroit du commissaire européen Pascal Lamy, chargé des négociations à l'OMC au nom des Quinze, et des ministres européens qui lui ont donné mandat de les représenter.

5- Nous sommes tous des Sabéniens !

A nouveau, plusieurs milliers de familles sont frappées par le chômage et la précarité. Malgré la répétition des restructurations et des promesses, qu'ils soient bagagistes ou pilotes, personnel de cabine ou de sol, techniciens ou agent d'accueil, tous et toutes ont engagé ces dernières années de leur personne, de leur salaire, de leurs conditions de travail pour finalement se retrouver jetés sur le pavé comme des kleenex.

6- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Négociations secrètes

Par Greg Palast

Trois documents confidentiels émanant du Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'un groupe de dirigeants financiers britanniques qui se nomment eux-mêmes les « British Invisibles », révèlent l'extraordinaire collusion secrète entre les entreprises et les gouvernements dans la mise à jour des propositions américaines et européennes pour changer les règles de l'OMC encore plus en faveur des intérêts privés.

Une série de documents, les minutes des rencontres secrètes du comité LOTIS « Liberalization of Trade in Services », obtenues par le programme de télévision de la BBC Newsnight et par l'organisation CorpWatch, sont l'enregistrement de 14 rencontres secrètes, d'avril 1999 à février 2001, entre le responsable britannique des négociations commerciales sur les services, la Banque d'Angleterre et les dirigeants du monde des affaires américano-européens. Parmi ceux qui ont siégé dans LOTIS on trouve Peter Sutherland, le directeur international de la banque d'investissement



attac

Goldman Sachs et ex-directeur général de l'OMC.

LOTIS est présidé par l'Honorable Lord Brittan of Spennithorne, qui, en tant que Leon Brittan a présidé la Commission européenne. Il est actuellement le vice-président de la banque d'affaires internationale UBS Warburg Dillon Read.

On trouve aussi parmi les membres de LOTIS les dirigeants européens de géants industriels comme Prudential Corporations, PriceWaterhouseCoopers, et Morgan Stanley. LOTIS est une excroissance des « British Invisibles », plus connu formellement sous le nom de Groupe de Londres des Services financiers internationaux. Ils recevaient souvent la visite d'invités membres de l'équipe de négociations de la Commission européenne.

Les minutes indiquent que les représentants officiels des gouvernements et de l'Union européenne, partageaient avec les dirigeants financiers des documents confidentiels au sujet des négociations en cours et révélaient les positions de l'Union européenne, des américains et des pays en développement. Durant la réunion du 22 février de cette année, le négociateur britannique en chef de l'Accord sur le Commerce des services (AGCS) a fait référence au rapport de la Commission européenne sur les régulations industrielles qui circulait de manière confidentielle entre les membres de LOTIS afin qu'ils puissent le commenter et l'amender.

L'AGCS est un accord qui touche tous les services publics, éducation, santé, énergie, eau, transports, etc. Il entre en concurrence directe avec les législations nationales sur l'environnement, le droit du travail, et les règles de protection des consommateurs en les considérant comme des barrières commerciales contraire à la libéralisation totale de tous les services.

Barry Coates, directeur de l'organisation de surveillance de l'OMC, World Development Movement, a déclaré qu'il était surpris que les membres de LOTIS avaient reçu des documents que le gouvernement britannique avait refusé de donner à son organisation, même des rapports « qui, nous avaient ils répondu, n'existaient pas ».

Coates, aujourd'hui au Qatar pour la conférence ministérielle de l'OMC, s'est même déclaré amusé d'une certaine façon de voir que des

compagnies qui représentent plus de 100 milliards de dollars de chiffre d'affaire, semblaient résolus à contrecarrer des arguments et des actions de son organisation, WDM, qui n'a qu'un maigre budget de fonctionnement. Deux des réunions de LOTIS ont focalisé sur le recrutement de consultants et d'universitaires pour fournir aux services des gouvernements, des réponses autour des arguments de WDM qui remettaient en question l'AGCS et l'agenda global de libéralisation. On trouve dans les minutes : « la position pro-AGCS est vulnérable lorsque les ONG demandent des preuves des bénéfices économiques de la libéralisation ».

Le dirigeant de Reuters, Henry Manisty, a offert les services de son agence de presse pour l'effort de communication de LOTIS. Il a déclaré au groupe LOTIS qu'il « se demandait comment faire passer les vues des groupes financiers de manière optimale au grand public ». Reuters, a-t-il déclaré, « leur donnerait bien volontiers de la publicité ».

« Depuis longtemps les théoriciens de la conspiration pensaient qu'il y avait des réunions secrètes entre les gouvernements et le monde de la finance et de l'industrie » déclare Coates, « En regardant ces minutes, la réalité dépasse la fiction. Les propositions de l'OMC sur l'AGCS sont un tissage entre les lobbyistes de l'industrie et les gouvernements ».

Une question de nécessité ?

En dehors d'avoir eu accès en avance à des documents ou à des documents gouvernementaux confidentiels, les minutes révèlent que les dirigeants, comme membres du Forum des Services européens, ont tenu des réunions exclusifs avec le groupe issue de l'article 133, qui met au point les politiques commerciales de la Commission européenne. Les délibérations de ce « groupe 133 » sont normalement confidentielles.

Au moins une rencontre du comité 133, qui s'est tenue le 30 octobre a été confirmé de manière indépendante par l'organisation hollandaise Corporate Europe Observatory.

Les deux autres séries de documents suggèrent que LOTIS et d'autres lobbyistes ont étonnamment remporté un vif succès auprès des gouvernements occidentaux lorsque ceux-ci ont proposé de faire avancé radicalement la portée de l'AGCS. Un mémo confidentiel daté du 19 mars obtenu de l'intérieur du secrétariat de l'OMC, écrit 4 semaines après la réunion de



attac

LOTIS sur le même sujet, indique que les négociateurs européens avaient accepté l'amendement en faveur de l'industrie, l'article VI.4 de l'AGCS, connue sous le nom de « Test de nécessité ».

Le test de nécessité demande aux états de prouver que leurs régulations – du contrôle de la pollution au travail des enfants – ne sont pas des barrières cachées au commerce. L'industrie vaut que l'OMC emploie un test de nécessité similaire à celui employé dans l'Accord de libre échange de l'Amérique du Nord (ALENA) qui a servi à renverser toutes les régulations locales. Par exemple, le Mexique a été forcé de payer 17 millions de dollars à Metaclad pour avoir imposé un délai à l'implantation d'un dépotoir de déchets toxiques sur son territoire. Les représentants locaux mexicains avaient tenté d'empêcher sa mise en oeuvre car il avait été mis en place sans permis, et qu'il n'en aurait pas reçu comme ce dépotoir toxique se trouve au dessus de ressources d'eau potable.

Selon le mémo secret du 19 mars du groupe de travail sur les régulations nationales, publié aux membres de l'OMC par le secrétariat de l'organisation, les négociateurs européens ont atteint un accord privé en vue de la mise en place à l'intérieur de l'AGCS d'un test de nécessité plus contraignant pour les pays et les gouvernements locaux que celui contenu dans l'ALENA. En effet l'accord entre les Etats Unis, le Canada et le Mexique demande uniquement que les législations soit « moins contraignantes pour le commerce ».

Sous l'AGCS, comme proposé par le mémo, les régulations et législations seront retirées sur elles sont plus « contraignantes que nécessaires » aux entreprises. La différence entre la terminologie ALENA et celle du mémo AGCS est subtile, mais son effet serait énorme. La terminologie du mémo AGCS effectivement retire le commerce de l'équation. Néanmoins un état devrait mettre en vigueur des règles qui sont, d'après le mémo, les plus « efficaces » - c'est à dire qui incluent le moins possible de coût aux entreprises.

L'ALENA dopé aux stéroïdes

Les changements proposés rendraient inutiles toutes régulations par rapport aux velléités des entreprises locales ou étrangères cherchant à entrer sur le marché. Par exemple l'état de Californie a interdit l'additif de carburant MBTE parce qu'il pollue les ressources en eau. Le fabricant canadien a porté plainte contre les USA

sous la législation ALENA au prétexte que l'interdiction de l'additif n'était pas la solution la « moins contraignante pour le commerce » pour arrêter la contamination des nappes d'eau souterraine. La Californie pourrait, argumentent les canadiens, choisir de réparer les milliers de citernes des stations essence et établir un système d'inspection des véhicules plus efficaces. Alors que le coût de l'alternative atteindrait des milliards de dollars, elle pourrait très bien forcer la Californie de retirer sa régulation pour protéger ses ressources d'eau et continuer d'importer l'additif.

La Californie combat actuellement l'interprétation canadienne devant un organe de règlement des différends de l'ALENA. Mais d'après la terminologie du mémo AGCS, l'état n'aurait aucune défense possible. Lori Wallach de Global Trade Watch (Washington DC), appellent le changement de terminologie "l'Aléna sous stéroïdes ».

La proposition du secrétariat de l'OMC suit les points suggérés par un autre document confidentiel du groupe de travail de l'Union européenne du 24 février, intitulé « Régulations nationales : Nécessité et transparence », publié juste après la rencontre de LOTIS sur la même question à laquelle assistait des négociateurs européens.

Cependant, selon le mémo confidentiel du 19 mars, dans le cours de négociations secrètes multilatérales les ministres du commerce sont tombés d'accord sur le fait que devant un tribunal de l'OMC la défense présentant « la sauvegarde de l'intérêt public... serait rejetée ».

En lieu et place d'une défense de « l'intérêt public », le secrétariat de l'OMC suggère dans son mémo qu'on adopte un « principe d'efficacité ». Ceci a l'avantage, avance le rapport du groupe de travail, de permettre aux Présidents et Premiers ministres hostiles aux protections environnementales de les éliminer – non par les votes des parlements des pays, mais par un édit de l'OMC qu'aucun état ne pourrait retourner. « Ce serait plus politiquement acceptable » trouve-t-on dans le mémo, « pour les pays d'accepter des obligations internationales qui donnent la primauté à l'efficacité économique ».

Si, par exemple, l'administration Bush souhaitait plutôt ne pas réduire le niveau de la contamination par l'arsenic dans l'eau potable due à l'industrie minière, malgré les législations et régulations fédérales, elle pourrait les



attac

éliminer en acceptant les ordres de l'OMC au travers d'un jugement de l'organe de règlement des différends qui les trouveraient « plus contraignantes que nécessaires ».

Un porte-parole de l'OMC confirme l'authenticité des notes de réunion du 19 mars. Cependant il précise que le document interne de l'OMC ne peut être interpréter comme si l'OMC avait le « pouvoir de faire tomber les régulations et lois nationales ».

Barry Coates de WDM n'est pas d'accord, « il s'agit une attaque directe contre le processus démocratique. »

Greg Palast. 9 novembre 2001.
www.GregPalast.com, vous pouvez lire et souscrire aux articles de Georges Palast dans l'Observer et voir ses émissions dans les informations de nuit de la BBC.
Traduction informelle depuis l'anglais par le Courriel.

Les minutes de LOTIS ont été découvertes accidentellement sur le site internet de l'IFSL le 3 mai 2001 par Corporate Europe Observatory. Elles se trouvaient dans une partie publique du site mais sans qu'elles soient indiquées sur la page d'entrée du site. Elles ont été retirés de ce site en juin ou juillet 2001. Elles se trouvent actuellement sur le site suivant :
<http://www.gatswatch.org/LOTIS/LOTISapp1.html>

Sur le Comité 133 et l'AGCS, lire entre autres le Courriel 174 « AGCS – négociations secrètes » et le Courriel 181 « Agcs. Le saviez-vous ? ».

L'Union européenne face à la mondialisation

Par M. Rubens Ricuperio

Même Abraham Lincoln, qui a démontré dans son discours de Gettysburg qu'il était le maître incontestable du style baroque, ne serait pas capable de la prouesse de résumer en 5 minutes "comment instituer un système multilatéral équitable pour tous". Je vais alors me limiter à poser trois jalons du chemin nécessaire pour y parvenir, en faisant circuler parmi un discours un peu plus développé, quoique aussi très incomplet.

Il faut dire d'abord que n'importe quel système commercial issu des négociations ne sera jamais une panacée et cela pour une simple raison. Les pays en voie de développement se divisent

d'une manière générale en deux catégories inégales et différentes par rapport au commerce mondial : ceux qui ont un problème d'accès aux marchés et ceux dont le problème central est l'insuffisance d'offre.

Les premiers sont les "tigres asiatiques", la Chine, des pays comme l'Argentine dans ce qui concerne l'agriculture. Ils ont des produits et des services à vendre mais parfois ne réussissent point à les faire écouler à cause des barrières commerciales. Pour ceux-là, les négociations équitables et réussies peuvent apporter une solution mais ils sont une minorité, en général composée des plus avancés des pays du Sud.

Par contre, l'immense majorité, les nations africaines ou les pays les moins avancés par exemple, souffrent surtout d'une capacité insuffisante d'offre, c'est à dire, ils n'ont pas, en quantité et qualité, des produits et des services à fournir aux marchés. La plupart de ces économies possèdent une base de production étroite, elles dépendent de deux,, trois ou quatre matières premières dont le café, le cacao, l'huile de palme. Ce sont là des produits qui n'ont rien à gagner des négociations car leur problème est ailleurs : surproduction, effondrement des cours, etc. Ces pays ont besoin d'investissements, nationaux et étrangers, de développer un réseau de petites et moyennes entreprises, d'acquérir de la capacité générale et technologique. Les négociations ne peuvent les aider que dans la mesure où elles seront capables de donner un caractère prévisible et définitif à des concessions qui restent compliquées par des règles d'origine multiple, restent encore unilatérales, passibles d'être modifiées ou manipulées au gré des donateurs et par conséquent incapables de générer des investissements stables.

On doit se rappeler ensuite que la mondialisation courante repose sur des demi-vérités, et même souvent des mensonges. Cela commence par la croyance très répandue mais très erronée que mondialisation et libéralisation sont des mots synonymes. En vérité, la mondialisation est un processus, et la libéralisation un instrument. Le premier se sert parfois du second mais d'une façon sélective et incomplète. Un exemple historique permet de le comprendre. De la même manière qu'on peut imaginer une pluralité de mondes, il peut exister plusieurs modalités de mondialisation. Celle de la Belle Époque, entre 1870 et 1914, comprenait non pas seulement la libéralisation des prêts, des investissements, des échanges, des manufactures mais, au même titre, des produits



attac

agricoles, de la main d'oeuvre, de la technologie. C'était le temps où l'Argentine n'avait aucune difficulté à exporter vers l'Europe ses viandes, son blé, ses laines et de recevoir les capitaux anglais pour financer son infrastructure. C'étaient les années pendant lesquelles plus de 50 millions d'Européens dont mes quatre grands-parents ont quitté l'Europe pour trouver de nouvelles opportunités aux États-Unis, au Canada, en Australie, en Argentine, au Brésil. C'était la période où on pouvait acheter ou copier des machines, des outils, de la technologie sans trop de peine. Aujourd'hui, en contraste, s'il est vrai que les flux financiers et le commerce des produits industriels ont été libéralisés, rien de tel n'est perceptible dans le domaine agricole, de l'immigration ou de la technologie (où la rigueur de la protection excessive des brevets de médicaments peut parfois nuire au combat des fléaux comme le Sida). Or, il se trouve que les secteurs libéralisés coïncident largement avec les intérêts du Nord développés et que les secteurs sélectivement exclus de la libéralisation sont précisément ceux qui pourraient apporter plus d'avantages aux pays du Sud.

Un autre aspect de ce problème est qu'une mondialisation digne de ce nom devrait inclure, non exclure, intégrer, pas marginaliser. Ce que nous constatons cependant est qu'entre 1970 et 1999; c'est à dire pendant la phase d'intensification de la mondialisation, la part de l'Afrique dans la valeur totale des exportations mondiales des produits de base est tombée de 8,6 % à 2,6 % et celle des 49 PMA (pays les moins avancés) de 4,7 % à 1 %, et ceci essentiellement au profit des pays développés exportateurs. S'ils avaient pu défendre leurs parts respectives de marché du débat des années 70 dans ce secteur si vital pour eux, les pays de l'Afrique auraient gagné annuellement plus de 42 milliards de US dollars, et les PMA plus de 25 milliards : c'est bien plus, beaucoup plus, qu'ils ne perçoivent au titre d'aide officielle au développement.

On peut évidemment discuter si la faute en est à la mondialisation ou aux Africains, mais on ne peut pas se dérober à une conclusion irréfutable : une mondialisation basée exclusivement sur l'exacerbation de la concurrence ne peut qu'écraser les plus faibles et vulnérables.

Finalement, j'arrive à mon troisième et dernier point. Nous avons commencé à changer le discours officiel, il faut maintenant changer la pratique. Après les manifestations anti-mondialisation, les Présidents, les Premiers

ministres, les Ministres de la Coopération ou du Développement ont commencé à dire qu'on devait placer le développement au centre des prochaines négociations commerciales et certains sont arrivés à les appeler du nom de "Cycle" du Développement". Malheureusement, nous qui suivons de près à Genève les préparatifs pour les négociations, ne pouvons pas dire que ces discours aient trouvé une traduction concrète dans le comportement des négociateurs de ces mêmes pays qui reste ce qu'il était avant et toujours : un comportement dicté plutôt par d'étroites considérations mercantilistes, d'intérêt national, que par la générosité, l'ouverture des discours (on l'a vu tout récemment, quand l'initiative de l'Union européenne d'ouvrir les marchés à tous les produits des PMA sauf les armes s'est heurtée à de puissants intérêts de protection du sucre, du riz, des bananes, et je regrette de le dire, la France même a voté contre la décision. Même ce qui est plus facile, qui ne dépend point de sacrifier 50 % de marchés, comme des règles plus souples, simplifiées pour l'adhésion des PMA à l'OMC, n'ont pas été approuvées jusqu'à cette date). Est-ce qu'on accepte réellement ce qu'a dit le Prof. Joseph Stiglitz lorsqu'on a annoncé qu'il allait recevoir le prix Nobel : "le fait de reconnaître que les accords commerciaux du passé sont injustes est l'une des leçons importantes du mouvement anti-mondialisation". J'aimerais que l'on redresse certains déséquilibres du passé et que l'on avance avec beaucoup plus de sensibilités vis-à-vis des besoins et préoccupations des pays en développement. Pour cela, il faut ménager avec soin les exigences par rapport à ceux qui ont très peu à donner, il faut leur octroyer la possibilité d'exporter leurs produits agricoles, leurs textiles, leurs chaussures, leurs articles de cuir, tous ces produits dits sensibles où se concentrent les crêtes tarifaires ; il faut traiter de la même façon les subventions aux exportations agricoles et celles des manufactures. Est-ce qu'on est vraiment prêt à le faire ? Seul le temps des négociations et les résultats concrets nous permettront de répondre. Pour ma part je me suis toujours refusé à employer l'expression Cycle de développement, non pas parce que je ne le désire pas de tous mes vœux, mais parce que je ne vois pas beaucoup de signes réel qu'un cycle de cette nature est en train de prendre forme. Je préfère alors m'engager constructivement à le rendre possible en suivant la consigne du Grand Marxiste italien Antonio Gramsci : "pessimiste dans la connaissance de la réalité, optimiste dans l'espérance et l'action". Si les résultats le justifient, nous pourrons un jour appeler le



attac

prochain cycle du développement et dans ce cas, nous aurions évité la complicité avec une opération qui peut n'être que du "public relations" ou de la manipulation, nous aurions évité un marché de dupes et, au contraire, nous pourrions avoir la conscience d'avoir donné aux plus pauvres et démunis la possibilité d'accès aux vrais marchés.

Rubens Ricupero. Directeur Général de la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement)

31 octobre 2001 Colloque « L'union européenne face à la mondialisation »

Organisation mondiale du commerce ou organisation commerciale du monde ?

Par Arnaud Zacharie

Depuis la Conférence ministérielle avortée de Seattle, l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) a conservé la même foi en un marché global libéralisé permettant aux investisseurs d'investir où ils veulent, quand ils veulent et à leurs conditions. Aucune remise en question des Accords de Marrakech n'est envisagée et la Conférence ministérielle de Doha (Qatar) de novembre 2001 a pour objectif d'avancer dans la politique multilatérale de libéralisation.

Ainsi, les critiques de milliers d'organisations syndicales, d'ONG's et de mouvements citoyens ne sont ni entendues, ni analysées avec le sérieux requis. Pourtant, les principes de base sur lesquels s'appuie la logique de l'OMC restent des plus critiquables...

Les idées fausses du commerce mondial

La logique de libéralisation mondiale de toutes les activités humaines repose sur différents pré-supposés inlassablement répétés par la majeure partie des pouvoirs économiques et politiques mondiaux. Mais ces pré-supposés se révèlent à l'analyse autant d'idées fausses.

D'abord, les tenants de la pensée unique néolibérale appuie leur réflexion sur la théorie des "avantages comparatifs" chers à l'économiste du 19e siècle David Ricardo. Selon cette théorie, chaque pays a intérêt à se spécialiser dans les productions qu'il peut réaliser à moindre coût; Ricardo prend l'exemple des draps pour l'Angleterre et du porto pour le Portugal. Une fois ces productions "spécialisées" assurées, le libre-échange permettra à tous les pays de profiter de produits

à moindre coût, le tout au profit de leurs populations; les Portugais pourront profiter des draps exportés par les producteurs anglais, et les Anglais boire le porto vendus par les producteurs portugais.

C'est cette logique qui a sous-tendu la naissance du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) en 1948 et a permis à ses pays membres d'abaisser leurs tarifs douaniers sur les marchandises d'une moyenne de 40-50% à une moyenne de 4-5%. Mais si personne ne s'oppose au commerce entre les nations, si les mouvements sociaux et citoyens ne prônent en rien un repli derrière les frontières, il est au minimum indispensable de réaliser que le commerce mondial actuel n'a plus grand chose à voir avec du commerce entre des nations.

En effet, selon les Nations Unies, un tiers de ce qu'on appelle commerce mondial ne désigne que des échanges entre filiales d'une même transnationale; par exemple, Renault-Brésil important un produit de la maison mère établie en France. Un second tiers de ce commerce mondial désigne des échanges entre transnationales. Enfin, le dernier tiers désigne des échanges que l'on peut considérer "entre les nations".

Une fois que l'on a défini ce dont on parle et qui sont les principaux acteurs, on peut avancer sérieusement dans l'analyse. Quel est l'avantage comparatif pour Nike de s'implanter en Asie plutôt qu'en Europe pour la production de ses chaussures ? Les salaires de misère qu'on peut y verser, le travail des enfants qui y est toléré, etc. En clair, la logique actuelle de libéralisation du commerce international permet aux transnationales de profiter de la misère du monde et de pousser les gouvernements à se lancer dans un "dumping mondialisé", c'est-à-dire dans une concurrence à la baisse où les avantages comparatifs des pays peuvent s'apparenter à des violations des droits humains, sociaux et environnementaux les plus fondamentaux. Ainsi, les droits fondamentaux sont considérés comme des coûts superflus que la guerre économique mondiale s'efforce d'éliminer...

Pourtant, les tenants de la pensée unique arguent du fait que le commerce est bon pour les pauvres. C'est notamment la thèse des gouvernements du G8, du Commissaire européen au Commerce Pascal Lamy ou du Premier ministre belge Guy Verhofstadt, affirmant dans sa lettre aux "anti-mondialistes" (sic !) que "chaque pour-cent supplémentaire



attac

d'ouverture de l'économie d'un pays génère une augmentation de 1% du revenu par habitant de ce pays".

Mais une nouvelle fois, on invoque des chiffres globaux pour évoquer des résultats spécifiques. On constate au Nord comme au Sud qu'une augmentation du revenu moyen par habitant peut correspondre à une augmentation de la pauvreté d'une large partie de la population. En effet, une forte croissance des richesses des 10% les plus riches d'un pays peut masquer la lente mais inexorable chute des revenus des plus pauvres : la moyenne, tirée par les plus riches, est en augmentation, mais les pauvres s'appauvrissent !

Prenons l'exemple concret du Mali : 72% de la population vit dans la misère la plus totale (moins d'un dollar quotidien), et 90% de ces pauvres sont des travailleurs ruraux de la filière coton, totalement libéralisée sous les auspices des plans d'ajustement structurel (rebaptisés cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté) du FMI et de la Banque mondiale. Face à de telles données, on ne peut que s'interroger : à qui profite l'ouverture de la filière coton au Mali ? Certainement pas aux travailleurs maliens...

Cet exemple n'est malheureusement pas une exception. En réalité, peu d'études ont été réalisées sur l'impact du commerce sur la pauvreté. Mais le peu d'études sur la question aboutissent pratiquement toutes à la conclusion que les pauvres ne sont en rien les bénéficiaires de la libéralisation du commerce. Les gains de productivités sont majoritairement happés par les actionnaires des transnationales, imposant des rendements sur fonds propres démesurément élevés, ce qui implique une "course vers le fond" et une "flexibilisation" mondialisées. L'Union européenne n'est pas exempte de cet état de fait, loin s'en faut, puisqu'en 25 ans, la part des salaires dans le PIB y a chuté de 7%, tandis que la part des profits a augmenté de ces mêmes 7%. C'est en réalité l'histoire d'une aspiration des gains de productivités à l'échelle mondiale qui est en train de s'écrire sous nos yeux, avec parmi les chefs d'orchestre l'OMC et son Organe de règlement des différends (ORD).

Mais, se défendent les apôtres de la libéralisation tout azimut, l'OMC, en empêchant le protectionnisme, permet à tous les pays membres d'être sur un même pied d'égalité. Seule une telle saine concurrence permettra aux plus performants de se dégager de la masse des

investisseurs et de créer les richesses à moindre coût pour le bonheur de tous.

Déjà, on peut voir dans cette vision du monde un faille des plus évidentes : placer des économies inégales sur un même pied entraînera inéluctablement un désavantage insurmontable pour les pays pauvres; une course entre une 2CV et une Ferrari aboutira logiquement à la victoire de cette dernière... C'est ainsi que l'on voit les flottes européennes profiter du libre-échange pour s'accaparer le poisson africain et ne laisser aux pêcheurs locaux que des sardinelles peu rémunératrices. Comment s'étonner que les inégalités Nord-Sud, qui étaient de 1 à 2 à l'époque de Ricardo, sont aujourd'hui de 1 à 74 selon les Nations Unies !?

Mais la réalité de l'OMC est en réalité encore bien pire ! En vertu de son accord sur l'agriculture, les pays en développement sont en effet tenus d'abaisser leurs tarifs douaniers et de réduire les subventions versées à leur secteur agricole. Mais à l'opposé, les pays riches du Nord ont recours à des obstacles tarifaires et non tarifaires pour limiter l'entrée des exportations agricoles du Sud. En outre, les exemptions existantes de l'OMC permettent aux pays riches de fournir un soutien direct des revenus aux producteurs agricoles : quelque 350 milliards de dollars annuels ! Ainsi, les tomates et les oignons produits par les Sénégalais coûtent plus chers sur le marché local que les tomates et les oignons exportés d'Italie et d'Espagne à coups de subventions européennes à l'exportation.

Dans le même ordre d'idée, l'OMC, en obligeant tous les pays membres à importer 5% de chaque produit, même si un pays est autosuffisant en la matière, permet l'ouverture des marchés aux gros exportateurs... que ne peuvent concurrencer les producteurs locaux. Une nouvelle fois, poser la question, c'est y répondre : en protégeant les plus forts contre les plus faibles, à qui profitent les règles de l'OMC ?

Enfin, lors du Sommet de Seattle, le nouveau directeur de l'OMC, Mike Moore, répétait à qui voulait l'entendre qu'il admettait certaines critiques, mais pas celle affirmant que l'OMC n'est pas une organisation démocratique. D'ailleurs, soulignait-il, la règle au sein de l'OMC est "un pays, une voix", au contraire du FMI ou de la Banque mondiale, où la démocratie est censitaire ("un dollar, une voix"). Et il avait raison. Mais le problème est qu'on n'a jamais voté au sein de l'OMC, et que son directeur tient



attac

au principe du "consensus" comme à la prune de ses yeux (on le comprend, il a été élu selon ce sacro-saint principe). Un consensus qui perd tout son sens démocratique lorsqu'on sait par exemple que le Burundi possède un expert pour toutes les agences de l'ONU, alors que les Etats-Unis en possèdent plus de 150 pour la seule OMC...

Les perversités de l'OMC

Les règles de l'OMC impliquent de multiples conséquences perverses. D'abord, elles impliquent, en protégeant les pays riches contre les pays pauvres, une institutionnalisation des inégalités Nord-Sud et un largage de continents entiers. Par exemple, la part de l'Afrique dans le commerce mondial est passé de 5% à moins de 2% entre 1980 et aujourd'hui, ce qui prouve que plus une région à faible économie s'ouvre au marché mondial, plus elle en est rejetée. Cette réalité a évidemment un impact direct sur les populations locales.

Ensuite, en ne limitant plus ses prérogatives aux marchandises (comme du temps du GATT) et en voulant attirer dans son champ la totalité des activités humaines, l'OMC aboutit à une "marchandisation" du monde, c'est-à-dire à une logique selon laquelle toutes les activités humaines doivent être régies selon une logique marchande. Or, malgré la thèse néolibérale, l'éducation, la santé, la culture, l'agriculture, les semences, l'eau, l'air et le vivant ne sont pas des domaines dont le but premier est l'accumulation de profits. Ce sont au contraire les facteurs de base pouvant permettre la satisfaction universelle des besoins humains fondamentaux. Ils doivent donc être évacués du champ de l'OMC et se voir dotés du statut de "Biens inaliénables de l'Humanité" gérés par une Organisation mondiale du développement social (OMDS), comme le propose Riccardo Petrella (notamment défendu par René Passet).

Enfin, le fait que l'OMC soit la seule organisation internationale dotée de règles contraignantes implique une suprématie du droit commercial sur tout le reste. Selon cette logique, comme on l'a vu, les droits sociaux, environnementaux et humains sont perçus comme des entraves au commerce ! Quid dans ces conditions de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, des Accords Multilatéraux sur l'Environnement, des Conventions de base de l'OIT, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes

de discrimination à l'égard des femmes ou encore de la Convention Européenne des Droits de l'Homme ? Autant de droits fondamentaux versés dans la longue liste des bonnes intentions violées quotidiennement... D'ailleurs, cette réalité n'est pas qu'indirecte, puisque l'OMC se considère "dégagée du corps de doctrine de l'ONU, au motif que sa vocation est purement commerciale et n'a donc pas à relever du droit international". Cette logique doit évidemment être inversée et le commerce international doit être subordonné aux droits fondamentaux.

Vers quel organisation du commerce international ?

On l'a vu, on ne peut décemment prôner la mutation de la planète économique en une gigantesque plate-forme laissant libre court à la cupidité d'agents économiques focalisés par la course mondiale aux profits, le tout aux dépens des droits fondamentaux et du bien être de la majorité des citoyen(ne)s du monde. Une telle logique ne profite qu'aux 20% de la population mondiale concentrant 85% des richesses et n'hésitant pas à surexploiter l'environnement et les "ressources" humaines pour accroître inlassablement cette proportion.

Mais ceci n'implique pas de prôner un repli sur soi ! Au contraire, l'objectif de respect universel des droits fondamentaux implique une gestion minutieuse et démocratique de la société-monde au niveau planétaire. L'objectif doit être l'intégration de tous, ce qui implique de corriger les asymétries existantes par des règles aboutissant à l'établissement d'un commerce international équitable (fair trade, not free trade !).

Ceci passe par l'établissement d'une mondialisation multipolaire, en partant du constat qu'en ces temps d'interdépendance accrue, la prospérité durable au Nord ne peut se réaliser sans prospérité durable au Sud (et inversement). Cette mondialisation multipolaire implique la construction de modèles de développement adaptés aux richesses naturelles et culturelles spécifiques. Mais aussi, pour les pays pauvres, la construction de fondations économiques intérieures suffisamment solides pour pouvoir ensuite s'ouvrir aux échanges internationaux, sans subir de plein fouet les désastres célèbres "chocs extérieurs". Rappelons-nous simplement que la construction européenne avait cet objectif à l'origine, ce qui lui a permis, en protégeant ses secteurs vitaux, de devenir la première puissance commerciale mondiale. Sommes-nous en droit de refuser ce



attac

"privilège" aux pays pauvres au nom du sacrosaint principe de libéralisation tout azimut ? D'ailleurs, l'article XXI du GATT permet une telle protection des industries naissantes. Malheureusement, la lecture du droit semble des plus subjectives au sein de l'ORD, le tribunal commercial de l'OMC...

Une mondialisation multipolaire, équitable et "incluante" implique qu'à l'architecture mondiale actuelle, dont la logique impose à une Périphérie d'apporter les matières premières et la main d'œuvre bon marché à un Centre détenant capitaux et technologies, on substitue des regroupements économiques régionaux. Seul un tel développement partiellement autocentré permettrait l'émergence de relations Sud-Sud, condition sine qua non au développement économique du Tiers Monde (et par extension du monde). Ces zones intégrées pourraient se doter d'institutions régionales ayant un pouvoir de régulation économique et sociale et officieraient dans le giron de l'ONU réformée ou, mieux, de l'OMDS (Organisation mondiale du développement social).

Evidemment, cela implique de modifier la vision néo-coloniale actuelle des relations internationales, où on ne conçoit les échanges mondiaux qu'entre Nord et Sud, les pays riches utilisant l'arme géopolitique de la dette extérieure du Tiers Monde pour l'inciter à se spécialiser dans l'exportation de matières premières. Le protectionnisme le plus élevé du monde concerne les échanges Sud-Sud, et le fait que personne ne relève cet état de fait est significatif de la vision du monde qui habite les experts contemporains... Cela aboutit à des asymétries folles : alors que l'Union européenne consomme 90% de ce qu'elle produit, l'Afrique est de son côté contrainte d'exporter les trois quarts de sa production.

Ensuite, l'OMC doit voir ses pouvoirs limités aux produits commerciaux et doit être subordonnée à l'OMDS ou, en attendant sa création, aux organisations onusiennes existantes (PNUD, CNUCED, PNUE, OIT, ECOSOC, etc.). Cela implique une réforme profonde de l'ONU et de son Conseil de sécurité.

Enfin, il est indispensable d'institutionnaliser des mesures incitatives en matière de droit international, plutôt que l'institutionnalisation du "dumping mondial" actuelle.

Arnaud Zacharie. CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde) - <http://users.skynet.be/cadtm>

Après le 10 novembre

1- L'affichage libre arrêté à Lyon

COMMUNIQUÉ

La manifestation pour l'affichage libre à Lyon appelée par de nombreuses organisations samedi 10 novembre à 16h30 au départ de la place Croix-Paquet a été interrompue par les forces de l'ordre de manière inadmissible. Cette manifestation était autorisée. Elle rassemblait des militants non violents qui défilaient, sans aucun incidents, sur un parcours négocié avec une commissaire de police. A la hauteur du croisement de la rue Imbert Colomès et de la montée de la Grande Côte, les forces de police ont brusquement chargé les manifestants, agressant violemment ceux qui fermaient la manifestation et contraignant les autres à une dispersion dans le désordre. Quatre manifestants ont fait l'objet d'une interpellation immédiate et violente suivie d'une garde à vue.

Nous protestons avec la plus grande énergie contre la répression de cette manifestation et dénonçons le caractère insupportable de la politique sécuritaire exprimée par la municipalité de Lyon à cette occasion. L'attitude brusquement violente des forces de l'ordre ne s'explique, en effet, que par les décisions prises par les élus chargés de la sécurité puisque la situation "sur le terrain" ne justifiait en aucun cas, une intervention de cette nature.

Nous serons extrêmement vigilants sur les suites que l'autorité judiciaire donnera aux instructions en cours à l'encontre des quatre militants interpellés. Nous réaffirmons notre droit à l'expression sur les murs de nos villes et dénonçons une politique municipale qui veut en réserver l'accès aux seuls intérêts marchands.

A Lyon le 11 novembre 2001

Liste de signataires : Attac Rhône , Groupe des 10 Solidaires, A Gauche Autrement, Ligue Communiste Révolutionnaire – Plus d'informations rhone@attac.org

2- A Vigo en Espagne

Un petit message d'un membre d ATTAC France qui vit actuellement à Vigo pour vous raconter un peu comment se déroule la "acampada"; nous avons donc commencé vendredi soir et pour le moment nous sommes satisfaits car notre objectif principal, c'est à dire informer au



attac

maximum la population de Vigo à propos de l'OMC, est en bonne voie. Les activités proposées sont nombreuses (concert, théâtre) et chaque jour des conférences sont données: samedi, le thème fut "qu'est ce que l'OMC?", hier, il s'agissait des dangers pour l'environnement, sont prévues dans la semaine une conférence à propos de la taxe Tobin, une autre sur la dette extérieure (RECADE qui organise la "acampada" lutte pour l'annulation des dettes extérieures), vendredi un membre de Médecins sans frontières va venir pour nous parler du danger que pourront entraîner les nouvelles mesures envisagées par l'OMC, en ce qui concerne la santé publique. De nombreuses personnes viennent nous interroger et semblent intéressées, beaucoup ne savent pas ce qu'est l'OMC, de nouveaux arrivants ont installé leurs tentes, la presse nous a déjà consacré de nombreux articles... espérons que le message soit entendu, afin que nous soyons nombreux pour la manif de samedi.

Un nouveau petit compte rendu de ce qui se déroule à Vigo: tout se passe très bien, les réactions sont de plus en plus positives, ce soir pour la concentration nous attendons un nombre important de personnes: jeudi soir, il y a eu une conférence de Carlos Frade, sociologue et professeur à l'université de Barcelone, qui fait parti d'ATTAC Cataluña. Au niveau de la presse, nous avons obtenu des reportages sur des télévisions galiciennes ainsi que des interviews sur des radios nationales. Au départ nous avions décidé de terminer le mouvement dimanche, mais finalement nous allons seulement enlever les tentes, et nous demeurerons pendant la journée jusqu'à la fin du sommet afin de pouvoir continuer à informer sur les décisions qui vont se prendre.

Delphine Menardo. Plus d'informations [galicia@attac.org](mailto:g Galicia@attac.org)

3- EN FRANCE, UN NON CATÉGORIQUE A LA MARCHANDISATION DU MONDE

40 000 personnes dans la rue contre les prétentions de l'OMC

Le samedi 10 novembre, des manifestations organisées par des collectifs unitaires, dont Attac, ont eu lieu dans une cinquantaine de villes françaises. Par ailleurs, dans d'autres villes, des actions plus spécifiques ont été menées : rassemblements festifs, signature de pétitions, campagnes d'adhésion aux organisations membres des collectifs.

La manifestation la plus importante a eu lieu à Paris, de la Bourse à la Bastille, où elle a réuni environ 10 000 personnes. Marseille et Lyon ont mobilisé respectivement 5 000 et 3 000 manifestants. A Bordeaux, Montpellier, Nîmes, Lille et Valence, entre autres, plus d'un millier de personnes se sont retrouvées dans la rue.

Cette mobilisation signifie un refus catégorique d'un nouveau cycle de libéralisation des échanges commerciaux, et de toute extension des pouvoirs et domaines de compétence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En particulier, les manifestants ont exigé l'exclusion de tous les services publics, en premier lieu l'éducation, la santé et la culture, de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) ; l'interdiction des brevets sur le vivant, le respect du principe de précaution en matière d'écologie, de santé publique et d'alimentation.

D'autres manifestations ont eu lieu dans plusieurs pays d'Europe, notamment en Allemagne, en Suisse et en Italie où, à Rome, 100 000 personnes ont défilé.

Ces rassemblements constituent une sérieuse mise en garde à l'endroit du commissaire européen Pascal Lamy, chargé des négociations à l'OMC au nom des Quinze, et des ministres européens qui lui ont donné mandat de les représenter.

Attac, Paris, 10 novembre 2001, 20 heures.
attacfr@attac.org

Nous sommes tous des Sabéniens !

ATTAC Belgique exprime son entière solidarité et soutien aux salarié(e)s de la Sabena.

A nouveau, plusieurs milliers de familles sont frappées par le chômage et la précarité. Malgré la répétition des restructurations et des promesses, qu'ils soient bagagistes ou pilotes, personnel de cabine ou de sol, techniciens ou agent d'accueil, tous et toutes ont engagé ces dernières années de leur personne, de leur salaire, de leurs conditions de travail pour finalement se retrouver jetés sur le pavé comme des kleenex.

A l'immense scandale social s'ajoute le scandale d'une mauvaise gestion managériale, d'une responsabilité gouvernementale répétée, provoquant privatisation rampante via le démembrement, puis en laissant Swissair vider les caisses de la Sabena pour aboutir à la mise en faillite organisée d'une entreprise d'utilité



attac

publique. Ce type de stratégie de " pourrissement " menace aussi la SNCF. Elle a pour avantage de confirmer l'idéologie néo-libérale (les services de propriété publique ne fonctionnent pas, soi-disant) avec la pratique néo-libérale (la vente à bon marché des biens publics au capitalisme financier) sans que cela suscite des protestations sociales trop fortes.

ATTAC Belgique :

- dénonce la réglementation européenne qui, sous couvert de " libre concurrence " concourt à la constitution de monopoles privés. Tout comme il est désormais admis de tous pour les chemins de fer en Grande-Bretagne, on constatera bientôt que la privatisation des compagnies aériennes se retourne non seulement contre les salarié(e)s concernés mais aussi contre les usagers et clients, sur le plan des tarifs comme de la sécurité.

- s'oppose à la prise en main de la Sabena par le monde de la finance (Lippens et Davignon) qui, derrière leur masque de sauveurs suprêmes, se jettent tels des vautours sur une proie facile pour mieux la dépecer et bientôt la revendre à une concurrence.

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur <http://attac.org/rdv> pour en obtenir les détails. Vous choisirez alors le pays dans lequel se tient la réunion.

Mardi 13: FRANCE: UZES – ANTIBES – SOPHIA ANTIPOLIS – LA TOUR DU PIN – IPE BORDEAUX – VITRY LE FRANCOIS – PERNES LES FONTAINE – FOIX – MAUREPAS / SVERIGE : OREBRO OREBROLAN

Mercredi 14 : ESPANA : MADRID / FRANCE: LA FERTE SOUS JOUARRE – PARIS 11 – NANTES – CONFLANS STE HONORINE – VENDOME – TOULOUSE – PARIS 13 – BELFORT / ITALIA : RIMINI

Jeudi 15 : ITALIA : BOLOGNA / SUISSE SCHWEIZ : BERNE / SVERIGE : UPPSALA - SJUHARAD

Vendredi 16 : FRANCE: BESANCON – LILLE – PARIS 9 10 – NEUVILLE LES DIEPPE - LAVAL

ATTAC Belgique

- soutient la mise sur pied d'une commission d'enquête parlementaire et appelle à une vigilance citoyenne quant à son activité ; autant le personnel que les usagers sont concernés quand il s'agit des biens publics !

- soutient les initiatives judiciaires indépendantes des membres du personnel ainsi que le combat des Sabéniens en faveur de leur emploi et du maintien des garanties collectives ;

- s'exprime en faveur d'un contrôle démocratique et transparent sur la gestion des deniers publics, qu'ils soient investis dans des sociétés publiques ou allouées aux entreprises privées.

- s'engage à poursuivre de toutes ses forces l'action contre la mondialisation libérale et ses effets ravageurs sur les populations d'ici et d'ailleurs.

Un autre monde est possible !

Le 9 novembre 2001

belgium@attac.org